

# COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP(2014)20

Strasbourg, 2 avril 2014

3<sup>ème</sup> réunion Strasbourg, 19-21 mars 2014

# RAPPORT ABRÉGÉ DE RÉUNION

#### 1. OUVERTURE DE LA REUNION PAR LE SECRETARIAT

La Directrice de la gouvernance démocratique, M<sup>me</sup> Claudia Luciani, ouvre la troisième réunion du CDCPP. Elle souligne l'importance de la contribution de la culture, du patrimoine et du paysage au renforcement de la démocratie et à la promotion de modèles innovants de gouvernance démocratique. L'approche intégrée entre les trois secteurs devrait aider à réaliser les trois priorités de la DGII : participation démocratique, innovation démocratique et gestion de la diversité.

La liste des participants à la réunion fait l'objet de l'Annexe I.

# 2. PRESENTATION PAR LE SECRETARIAT DES NOUVEAUX MANDATS DU CDCPP ET DU CPP-CINE

Le Comité prend note des nouveaux mandats du CDCPP et du CPP-CINE, tels qu'adoptés par le Comité des Ministres à sa 1185<sup>e</sup> réunion, le 20 novembre 2013, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2015.

#### 3. ELECTION DES PRESIDENT. VICE-PRESIDENT ET MEMBRES DU BUREAU

Conformément au nouveau mandat, le Comité élit :

- M. Bruno Favel (France), Président du Comité pour un an ;
- M. Kimmo Aulake (Finlande), Vice-président du Comité pour un an ;
- <u>Cinq membres du Bureau pour deux ans</u>: M<sup>me</sup> Julia Dao (Suisse), M<sup>me</sup> Božena Krížiková (Slovaquie), M. Michael Lauenborg (Danemark), M<sup>me</sup> Doris Kurtov (Croatie), M<sup>me</sup> Hanna Jedras (Pologne);
- <u>Deux membres du Bureau pour un an</u> : **M**<sup>me</sup> **Maria-José Festas** (Portugal) et **M. Pierre Paquet** (Belgique).

Le Comité désigne également **M**<sup>me</sup> **Kristina PLAVSAK KRAJNC** (Slovénie) comme Rapporteure pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

#### 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté, tel qu'il figure à l'Annexe II.

## 5. PROGRAMME D'ACTIVITES EN 2013

### 5.1 Rapport sur la mise en œuvre du Programme d'activités en 2013

Le Comité prend note des réalisations de 2013. Eu égard aux informations concernant HEREIN, le représentant de l'AISBL recommande de faire référence à l'accord de coopération entre l'AISBL et le Conseil de l'Europe.

#### 5.2 Examen des travaux du CDCPP par le Comité des Ministres

Le Comité prend note des informations figurant dans le document CDCPP(2014)4.

Il désigne **M. Alfredas Jomantas** (Lituanie) pour participer au Conseil de direction de l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels.

Le Comité charge le Secrétariat de préparer un calendrier des manifestations dans les domaines de la culture, du patrimoine et du paysage.

#### 5.3 Informations concernant d'autres organes du Conseil de l'Europe

Le Comité prend note des travaux d'autres organes du Conseil de l'Europe et des informations fournies sur les Itinéraires culturels. Il souligne l'importance de promouvoir cette activité dans les Etats membres, pour le tourisme, l'économie et la cohésion sociale. Le Comité demande à être tenu informé des activités et de leur avancement.

#### 6. PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITES POUR 2014-2015

Le Comité prend note des informations figurant dans le document CDCPP(2014)6 sur le programme d'activités pour 2014-2015 et propose d'inclure pour chaque activité des informations concernant les indicateurs, le calendrier et le budget. Pour l'avenir, le Comité recommande de commencer par examiner les résultats obtenus durant le biennium précédent afin de pouvoir mieux déterminer les priorités et les enjeux.

Mentionnant la décision du Comité des Ministres du 17 mars 2014 CM/DEL/DEC (2014) 1194/1.7F « sur la situation en Ukraine », le Comité :

- se déclare préoccupé par les incidences que pourrait avoir la crise actuelle sur les normes et les activités du Conseil de l'Europe dans les domaines de la culture, du patrimoine et du paysage.

Pour ce qui concerne le mandat du CDCPP, le Comité :

- invite le Bureau à réfléchir aux éventuelles conséquences sur la mise en œuvre des activités en cours et s'il y a lieu à proposer des mesures appropriées pour remédier aux problèmes recensés.
- 6.1 Assistance aux Etats membres dans l'élaboration de politiques démocratiques dans les domaines de la culture, du patrimoine et du paysage via l'examen des politiques thématiques et les systèmes d'information, tels que le Compendium, HEREIN, ELCIS et CultureWatchEurope.

Le Comité prend note des derniers développements des systèmes d'information du Conseil de l'Europe dans le domaine de la culture, du patrimoine et du paysage, exprime sa satisfaction et convient d'offrir son aide sous la forme suivante :

- a) coopération active des coordinateurs/administrateurs nationaux responsables des systèmes dans la mise en œuvre des activités ;
- b) contributions bénévoles ;
- c) accueil des réunions annuelles et ad hoc d'experts ou d'auteurs, selon le cas.

Le Comité invite le président et le Secrétariat à présenter les systèmes d'information aux Délégués des Ministres afin de mieux montrer leur utilité dans l'élaboration de politiques démocratiques dans les domaines de la culture, du patrimoine et du paysage.

En ce qui concerne le 60° anniversaire de la Convention culturelle européenne (CCE), le Comité prend note des informations données sur l'avancement de la programmation de la célébration du 60° anniversaire de la CCE, notamment l'utilisation des Journées européennes du patrimoine 2014 pour communiquer sur les résultats concrets de la convention. Le Comité demande au Secrétariat de tenir les Délégués informés des manifestations anniversaires et des occasions qui s'offrent à eux d'y participer.

6.2 Suites données à la 10e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres de la Culture « La gouvernance de la culture : promouvoir l'accès à la culture », notamment par l'élaboration de (a) deux lignes directrices (documents sur les orientations politiques) relatives aux mesures à prendre concernant l'impact de la numérisation sur la culture, ainsi que (b) d'un cadre d'indicateurs pour mesurer les répercussions des activités culturelles sur la démocratie et les bénéfices économiques du financement de la culture

#### Le Comité :

- prend note du rapport intérimaire présenté par le Secrétariat sur la mise en œuvre des activités découlant de la Conférence 2013 des ministres de la Culture et approuve les principales lignes d'action :
- prend note de l'invitation des gouvernements azerbaïdjanais et russe d'accueillir des manifestations de suivi de la Conférence ministérielle de Moscou, notamment dans la perspective du 60° anniversaire de la Convention culturelle européenne pour ce qui concerne la manifestation à Moscou :
- désigne les membres suivants du CDCPP: M<sup>me</sup> Deiana Danailova (Bulgarie), M<sup>me</sup> France Lebon (Belgique), M. Roger Higginson (Royaume-Uni), M<sup>me</sup> Anne Crozat (France), M. Werner Weber (Allemagne) et M. Kimmo Aulake (Finlande) pour participer au groupe de travail assurant le suivi de la Conférence ministérielle. Trois membres seulement auront droit à un remboursement de leurs frais de participation par le Conseil de l'Europe;
- souligne la nécessité d'accroître le financement des travaux de suivi de la Conférence de Moscou notamment via le budget ordinaire du Conseil de l'Europe et des contributions bénévoles d'Etats membres et remercie le Gouvernement finlandais de sa contribution ;
- invite le Secrétariat à soumettre un rapport sur les progrès accomplis dans l'élaboration d'un cadre indicateur sur la culture et la démocratie, ainsi que sur les bénéfices économiques du financement de la culture, afin d'améliorer l'efficacité des politiques culturelles et d'étudier l'impact de la numérisation sur la culture lors de la prochaine réunion du Bureau du CDCPP et à tenir les délégations informées des progrès accomplis, notamment des projet de documents d'orientation, dès que ceux-ci seront disponibles.
- 6.3 Examen d'une révision de la Convention européenne sur la coproduction cinématographique à soumettre au Comité des Ministres

Le Comité prend note de la composition du groupe d'experts chargé de la révision de la Convention européenne sur la coproduction cinématographique.

6.4 Elaboration de deux projets de recommandations favorisant la mise en œuvre des conventions relatives au patrimoine culturel et au paysage, pour adoption par le Comité des Ministres

Le Comité prend note des informations fournies par le Secrétariat sur l'élaboration d'un certain nombre de recommandations.

Pour ce qui concerne un projet de recommandation favorisant la mise en œuvre des conventions relatives au patrimoine culturel, le Comité convient d'adopter l'approche proposée et de mettre en place un groupe de travail pour démarrer le processus (membres du CDCPP, membres de HEREIN, experts).

Concernant le projet de recommandation favorisant la mise en œuvre de la Convention relative au paysage, le Comité note qu'un projet de recommandation révisé sur la promotion de la sensibilisation au paysage par l'éducation a été établi par le Secrétariat à la lumière des observations formulées par le Bureau du CDPPE. Le CDPPE ajoute deux amendements (voir Annexe III – texte en grisé) et décide que ce projet de recommandation sera présenté à la prochaine réunion du Bureau du CDCPP, de pair avec d'autres observations formulées par le CDPPE à sa session plénière le 26 mars 2014. Le CDCPP donne mandat à son Bureau de soumettre le projet de recommandation au Comité des Ministres dans l'hypothèse où le CDPPE ne devait proposer que des modifications d'ordre linguistique.

Pour ce qui est d'un projet de recommandation sur l'utilisation de nouveaux outils pour les politiques culturelles et de lignes directrices visant à les fonder sur des éléments concrets, le Comité se félicite de la possibilité de tirer un projet de recommandation du suivi de la Conférence ministérielle de Moscou c'est-à-dire d'un nouveau système d'indicateurs permettant d'évaluer la contribution de la culture à la démocratie, ainsi que son efficience économique et des orientations politiques sur l'impact de la numérisation sur la culture ; il charge le Secrétariat de préparer à compter de 2015 et avec le concours d'un groupe d'experts un projet pour examen ultérieur.

# 6.5 Préparation de la 8<sup>e</sup> Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage en 2015

Le Comité prend note :

- de la mise en œuvre du Programme d'activités de la Convention européenne du paysage (CDCPP(2014)12, Partie 1) pour la préparation de la 8° Conférence de la Convention européenne du paysage (Strasbourg, 26-27 mars 2015); et, en particulier,
- des conclusions du 13e Atelier pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur « Devenir des territoires, identification et qualification des paysages : un exercice de démocratie », Cetinje, Monténégro, 2-3 octobre 2013.

Le Comité décide de transmettre ces conclusions au Comité des Ministres pour information.

Suites données au point examiné lors de la réunion du Bureau du CDCPP sur l'éventuelle adoption d'un protocole d'amendement de la Convention européenne du paysage

Le Comité discute de l'opportunité d'élaborer un protocole d'amendement de la Convention européenne du paysage afin de permettre l'adhésion d'Etats non européens et après avoir voté (6 voix pour, 5 contre, 28 absentions) décide de réexaminer ce point à sa prochaine réunion plénière en se fondant sur des informations complémentaires à fournir par le Secrétariat.

- 6.6 Recensement des bonnes pratiques en matière d'amélioration des lieux de vie, de l'inclusion sociale et de la qualité de vie, conformément à la Convention de Faro et à la Convention européenne du paysage, afin de les diffuser largement au sein des Etats membres.
  - Mise en œuvre du Plan d'action de la Convention de Faro
  - Mise en œuvre du Programme de travail pour la Convention européenne du paysage

Le Comité prend note des récentes avancées concernant le Plan d'action de la Convention de Faro et des perspectives. La délégation belge propose d'accueillir une manifestation sur la Convention de Faro. La Pologne et l'Autriche espèrent pouvoir ratifier la Convention de Faro en 2014. La Finlande et l'Espagne ont également pris des mesures pour ce faire.

Le Comité prend note des bonnes pratiques sélectionnées aux niveaux national et européen pour le Prix du paysage de la Convention européenne du paysage en vue de leur large diffusion dans les Etats membres pour leur valeur exemplaire et comme source d'inspiration. Il propose de faire également référence dans le document aux Ateliers sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage.

6.7 Evaluation des enseignements tirés des projets pilotes sur le patrimoine culturel et naturel réalisés sur le terrain dans le sud-est de l'Europe, le Caucase et la région de la mer Noire et dans une sélection d'Etats membres de l'Union européenne, et élaboration de lignes directrices

Le Comité souscrit aux objectifs de l'activité et marque son accord de principe avec la mise en place d'un groupe d'experts pour assister le Secrétariat dans sa tâche. Il confie au Bureau le soin de le mettre en place. Le Comité est également favorable à la création de forums de discussion en vue d'élaborer une nouvelle génération de projets fondés sur les enseignements tirés de ceux du Conseil de l'Europe. Il soutient tout particulièrement l'Initiative de Kyiv en tant que plateforme pour les Etats membres du Partenariat oriental.

# 6.8 Adoption de recommandations relatives à l'attribution du Prix européen du paysage, pour examen par le Comité des Ministres

Le Comité note :

- les décisions prises par le Comité des Ministres lors de sa 1187º réunion (11-12 décembre 2013) sur l'attribution du Prix européen du paysage et des mentions spéciales pour la 3º édition du Prix du paysage du Conseil de l'Europe (CM/Del/Dec(2013)1187);
- la tenue du 14<sup>e</sup> atelier pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur le thème « Forum des sélections nationales pour le Prix du paysage du Conseil de l'Europe – Session 2012-2013 », Wroclaw, Pologne, 11-12 juin 2014 ;
- le lancement de la 4e édition du Prix du paysage du Conseil de l'Europe et le fait que les parties à la Convention sont invitées à présenter avant le 10 décembre 2014 les candidatures au Secrétariat Général du Conseil de l'Europe.

Conformément à la Résolution CM/Res(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe, le Comité nomme M. Phaedon Enotiades (Chypre) pour le représenter. Il sera invité à participer en mai 2015 au jury international de la 4e édition du prix.

#### 7. PARTENARIATS STRATEGIQUES AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

Le Comité souscrit aux propositions du Secrétariat de mener un exercice de cartographie qui devra prendre en compte les partenariats extérieurs et les éventuelles synergies à trouver au sein du Conseil de l'Europe. Le Comité se félicite des propositions de partenariats de l'ICOMOS, HEREIN AISBL et de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe et prend note en particulier de la prochaine assemblée générale d'ICOMOS « Patrimoine et paysage, des valeurs humaines » qui doit se tenir du 9 au 14 novembre 2014 à Florence. Cette manifestation internationale portera, entre autres, sur l'acquis de la Convention de Faro. Le représentant d'ICOMOS lance un appel au Conseil de l'Europe et aux membres du CDCPP pour une participation et un partenariat les plus larges possibles.

#### 8. DIVERS

Le Comité prend note des informations suivantes :

- adoption le 20 mars 2014 par le Gouvernement finlandais de la Stratégie pour l'environnement culturel sur le patrimoine bâti, l'archéologie et le paysage ;
- 15e Colloque EAC sur la gestion du patrimoine (Amersfoort, Pays-Bas, 20-21 mars);
- Forum de Chaillot « Avenir de la culture, Avenir de l'Europe » (Paris, 4-5 avril) ;
- Groupe de réflexion informel de l'Union européenne (Paris, 7-8 avril) ;
- Première conférence européenne sur le programme conjoint de l'Unesco et de S-CBD sur les liens entre la diversité biologique et culturelle (Florence, 8-11 avril) ;
- Atelier régional Europe du Sud-Est « Interventions d'urgence dans le patrimoine culturel » en coopération avec le Conseil de la coopération régionale (Tirana, 22-23 avril) ;
- Conférence internationale sur la préservation du patrimoine culturel (Erevan, 3-5 juin) ;
- Première plateforme sur la culture et la numérisation dans le cadre de la présidence azerbaïdjanaise du Comité des Ministres (Bakou, 20-21 juin) ;
- Conférence sur le patrimoine culturel dans le cadre de la présidence italienne de l'Union européenne (Milan, 23-25 septembre) ;
- Forum consultatif sur les itinéraires culturels dans le cadre de la présidence azerbaïdjanaise du Comité des Ministres (Bakou, 30-31 octobre).

## 9. DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Le Comité décide de tenir sa prochaine réunion en mars 2015, à la suite de la Conférence européenne du paysage.

Le nouveau Bureau se réunira fin juin et en novembre (dates précises à fixer en concertation avec les membres).

# 10. ADOPTION DU RAPPORT DE REUNION ABREGE

Le Comité adopte le rapport de réunion abrégé [CDCPP(2014)20].

#### ANNEXE I

#### LISTE DES PARTICIPANTS

<u>Member States</u> <u>Etats Membres</u>

ALBANIA ALBANIE

Ms Zhulieta HARASANI General Director of Strategic Planning for Cultural Diversity and Heritage

WL/LDT: English Albanian Ministry of Culture

Tel: +35 56 72 04 70 94 E-mail: <u>zhulieta.harasani@kultura.gov.al</u>

ANDORRA ANDORRE

M. Olivier CODINA Directeur du Patrimoine Culturel

WL/LDT: Français Ministère de la Culture de la principauté d'Andorre

Tel: +376 323 910 E-mail: olivier codina@govern.ad

ARMENIA ARMENIE

Ms Arev SAMUELYAN Deputy Minister of Culture - Ministry of Culture

WL/LDT: French/English Government Building 3, Republic Square - 0010 YEREVAN

Tel: +374 10 521 225 <u>E-mail : arevsam@gmail.com</u>

AUSTRIA AUTRICHE

**Dr Anna STEINER**Deputy Head of Department for bi- and multilateral cultural affairs

WL/LDT: English Federal Chancellery

Concordiaplatz 2 - 1014 WIEN

Tel: +43 1 53120-3630 E-mail: anna.steiner@bka.gv.at

AZERBAIJAN AZERBAIDJAN

Mrs Sevda MAMMADALIYEVA

WL/LDT : English

Deputy Minister of Culture and Tourism of the Republic of Azerbaijan

Ministry of Culture and Tourism of the Republic of Azerbaijan

Mr Vasif EYVAZZADE Head of Department of International Relations Department

WL/LDT: English Ministry of Culture and Tourism of the Republic of Azerbaijan

Tel: +994 12 493 6538 E-mail: v.eyvazzade@mct.gov.az

Mr Ramil ABBAKIROV Consultant - International Relations Department

WL/LDT: English Ministry of Culture and Tourism of the Republic of Azerbaijan

Tel: E-mail:

BELARUS BELARUS

Mr Andrei SUKHORENKO Council of Europe & OSCE Division

WL/LDT: English / French Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Belarus

19, Lenina str., 220030 MINSK

Tel: +375 17 327 39 05 E-mail: coe@mfa.gov.by

BELGIUM BELGIQUE

Mr Xavier KALBUSCH Délégué de la Communauté germanophone de Belgique auprès de l'U.E.

WL/LDT: Français Gospertstr. 1 - 4700 EUPEN

Tel: + 32 87 59 63 00 E-mail: Xavier.Kalbusch@dgov.be

Mme Gislaine DEVILLERS lère Attachée - Département du patrimoine

WL/LDT: Français Direction Générale Opérationnelle Aménagement du territoire, Logement,

Patrimoine et Energie

1 rue des Brigades d'Irlande - 5100 NAMUR

**Mme Mireille DECONINCK** 

WL/LDT: Français

Dr Sc Géographiques Attachée - Service Public de Wallonie - D.G.O.4 Direction Générale Opérationnelle Aménagement du territoire, Logement,

Patrimoine et Energie

Direction de l'Aménagement Régional (D.A.R.) 1 rue des Brigades d'Irlande - 5100 NAMUR

Tel: + 32 81 33 25 22 E-mail: mireille.deconinck@spw.wallonie.be

**Mr Pierre PAQUET** WL/LDT: Français

Inspecteur général -Département du Patrimoine de Wallonie

Direction Générale Opérationnelle Aménagement du territoire, Logement,

Patrimoine et Energie

1 rue des Brigades d'Irlande – 5100 NAMUR

Tel: + 32 81 33 2181 E-mail: pierre.paquet@spw.wallonie.be

**Mme France LEBON** 

Directrice Générale Adjointe – Fédération Wallonie-Bruxelles

WL/LDT: Français Direction générale de la Culture – Service général de la Jeunesse et de l'Education

permanente

Boulevard Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles

Tel: +32 02 413 25 19 E-mail: france.lebon@cfwb.be

**Mme Isabelle LEROY** WL/LDT: Français

Historien de l'Art - Attachée - Point focal Unesco / Conventions Internationales

Service Public de Bruxelles Développement Urbain

Direction des Monuments et des Sites Ministère de la Région de Bruxelles Capitale

80 rue du Progrès - 1035 BRUXELLES

Tel: + 32 22 04 24 50 E-mail: <a href="mailto:lLeroy@sprb.irisnet.be">lLeroy@sprb.irisnet.be</a>

**BOSNIA AND HERZEGOVINA** 

**BOSNIE-HERZEGOVINE** Senior Adviser for European Integration and International Cultural Cooperation

**Mr Edin VELADZIC** WL/LDT: English

Ministry of Civil Affairs - SARAJEVO

Tel: +387 (0)33 492 555 E-mail: Edin.Veladzic@mcp.gov.ba

**BULGARIA** Mrs Deiana DANAILOVA

Deputy Minister of Culture

17th Alexander Stambolijsky Blvd. - 1040 SOFIA WL/LDT: English

> Tel: +359 (2) 940 0910 E-mail: d.danailova@mc.government.bg

**CROATIE CROATIA** 

Ms Ranka SARAČEVIĆ-WÜRTH

Head of Sector for the protection of cultural heritage

Directorate for the protection of cultural heritage - ZAGREB

Tel: +385 1 4866 602 E-mail: ranka.saracevic-wurth@min-kulture.hr

**Mr Doris KURTOV** 

WL/LDT: Français

Head of Division for Bilateral and Multilateral Cultural Cooperation WL/LDT: English

Directorate for International Cooperation and EU Funds - Ministry of Culture

Runjaninova 2 - 10000 ZAGREB

Tel: + 385 1 4866 202 E-mail: doris.kurtov@min-kulture.hr

**CYPRUS CHYPRE** 

**Mr Phaidon ENOTIADES** 

Planning Officer Department of Town Planning and Housing

WL/LDT: English

E-mail: penotiades@tph.moi.gov.cy

**BULGARIE** 

**CZECH REPUBLIC** REPUBLIQUE TCHEQUE

Ms Zdenka HOFBAUREROVA

Ministry of Culture - EU Affairs Section Milady Horákové 139, 160 41 - PRAHA 6

Maltézské náměstí 1, 118 11 - PRAHA 1

Tel: +420 257 085 303 E-mail: zdenka.hofbauerova@mkcr.cz

WL/LDT: English

DENMARK DANEMARK

Mr Michael LAUENBORGSenior Advisor- Danish Agency for CultureWL/LDT: EnglishKulturstyrelsen – Danish Agency for Culture

H. C. Andersens Boulevard 2 - 1553 Copenhagen V

Tel: +45 3374 5189 E-mail: mil@kulturstyrelsen.dk

ESTONIA ESTONIE

Ms Liina JANES Adviser on cultural heritage - Cultural Heritage Department

WL/LDT: English Estonian Ministry of Culture

Suur-Karja 23 - 15076 TALLINN

Tel: +372 628 2381 E-mail: Liina.Janes@kul.ee

Ms Urve SINIJARV Senior Officer - Nature Conservation Department

WL/LDT: English Estonian Ministry of Environment

Narva mnt 7a - 15172 TALLINN

Tel: +372 626 2878 E-mail: <u>Urve.Sinijarv@envir.ee</u>

FINLAND

Mr Kimmo AULAKE Ministerial Advisor - Ministry of Education and Culture

(Head of delegation) P.O. Box 29 - FI-00023 Government

WL/LDT: English Tel. +358 295 330067 E-mail: kimmo.aulake@minedu.fi

Ms Tuija MIKKONEN Senior Specialist - Ministry of the Environment

WL/LDT: English P.O. Box 35 - FI-00023 Government

Tel. +358 295 250 184 E-mail: <a href="mailto:tuija.mikkonen@ymparisto.fi">tuija.mikkonen@ymparisto.fi</a>

Ms Ulla SALMELA Chief Intendant

WL/LDT: English

National Board of Antiquities

P.O. Box 913 - FI-00101 HELSINKI

Tel. +358 40 128 6251 E-mail: ulla.salmela@nba.fi

FRANCE FRANCE

Mme Anne CROZAT Sous-directrice des affaires européennes et internationales - Secrétariat Général

WL/LDT: Français Ministère de la culture et de la communication 182 rue Saint-Honoré - 75033 PARIS Cedex 1

Tel: 01 40 15 37 50 E-mail: anne.crozat@culture.gouv.fr

M. Bruno FAVEL Chef du département des affaires européennes et internationales

WL/LDT: Français Ministère de la culture et de la communication - Direction générale des patrimoines

6 rue des pyramides - 75001 PARIS

Mme Gaëlle KULIG Chargée de mission - Bureau des affaires européennes

WL/LDT: Français Ministère de la culture et de la communication 182 rue Saint-Honoré - 75033 PARIS Cedex 1

Tel: +33 1 40 15 88 91 E-mail: gaelle.kulig@culture.gouv.fr

Mme Orane PROISY Ministère de la culture et de la communication - Direction générale des

patrimoines

Tel: + 33 1 40 15 32 86 E-mail: <a href="mailto:orane.proisy@culture.gouv.fr">orane.proisy@culture.gouv.fr</a>

Mme Aurélie FRANCHI

Bureau des paysages et de la publicité - Ministère de l'écologie, du développement

WL/LDT: Français

Bureau des paysages et de la publicité - Ministère de l'écologie, du développement

durable et de l'énergie - DGALN - DHUP - Sous-direction de la qualité du cadre de vie

Tel: + 33 1 40 81 33 92 E-mail: <a href="mailto:aurelie.franchi@developpement-durable.gouv.fr">aurelie.franchi@developpement-durable.gouv.fr</a>

**GEORGIA GEORGIE** 

Mr Irakli METREVELI Chair of the International Standard Setting Committee WL/LDT: English/French Ministry of Culture and Monuments Protection

50-11 Paliashvili Street - 0179 TBILISSI

Tel: +995 595 29 01 10 E-mail: afptbilissi@gmail.com

**ALLEMAGNE GERMANY** 

**Mr Andreas SIEGEL Head of Division** 

WL/LDT: English Federal Foreign Office - DG for Culture and Communication

> Division 600 - Strategy and Planning Werderscher Markt 1 - 10117 BERLIN

Tel: +49 (30) 1817 2630 E-mail: 600-rl@auswaertiges-amt.de

Mr Uwe PETRY Conseiller / Advisor

WL/LDT: English Représentation Permanente de l'Allemagne auprès du Conseil de l'Europe

6 quai Mullenheim - 67000 STRASBOURG

E-mail: pol-3-io@stra.diplo.de Tel: +33 (0)3 88 24 67 32

Mr Werner WEBER Referat K 34 - Internationale Zusammenarbeit im Kulturbereich / Europabeauftragter

WL/LDT: English Federal Government Commissioner for Culture and the Media

> Graurheindorfer Strasse 198 - 53 117 BONN Tel: +49+228- 99 681- 35 28

E-mail: werner.weber@bkm.bund.de

Ms Tatjana JUREK Senior Advisor

WL/LDT: English Standing Conference of Ministers of Education and Cultural Affairs

of the Länder in the Federal Republic of Germany

Taubenstr. 10 - 10117 BERLIN

Tel: +49 30 25 418 474 E-mail: tatjana.jurek@kmk.org

**GREECE GRECE** 

Dr Vassiliki DIMITROPOULOU

WL/LDT: English

Art Historian - General Directorate of Antiquities and Cultural Heritage

Directorate of Byzantine and Post-byzantine Antiquities Department of Greek and Foreign Scientific Institutions

Organizations and International Issues

Greek Ministry of Culture and Sports - 20-22 Bouboulinas Str. 106 82 ATHENS Tel: 21 31 32 25 26 E-mail: <u>b2.dbmm@culture.gr</u> / <u>vassiliki71@hotmail.com</u>

**HOLY SEE SAINT-SIEGE** 

**Père Laurent MAZAS** Conseil Pontifical de la culture WL/LDT: Français 00120 CITE DU VATICAN

> Tél: +39 06 69 89 38 11 E-mail: <a href="mailto:l.mazas@cultura.va">l.mazas@cultura.va</a>

**HUNGARY HONGRIE** 

Ms Viktória PÁLÓCZI-HORVÁTH

Senior Advisor in charge of EU affairs

WL/LDT: English Department for International Cultural Relations - Ministry of Human Resources

> Tel: +361 795 4627 E-mail: viktoria.paloczi-horvath@emmi.gov.hu

Mr Gabor KISS Head of Section of Landscape Protection and Ecotourism WL/LDT: English Department for National Parks and Landscape Protection

> - Ministry of Rural Development H-1055 BUDAPEST, Kossuth tér 11

Tel: +36 1 7952434 E-mail: gabor.kiss@vm.gov.hu

**ISLANDE ICELAND** 

Ms Ragnheiður THORARINSDOTTIR Head of Division – Department of Cultural Affairs

WL/LDT: English Ministry of Education, Science and Culture

Sölvhólsgötu 4 IS-101 Reykjavík

Tel: (+354) 545 9500 E-mail: ragnheidur.h.thorarinsdottir@mrn.is

**IRELAND IRLANDE** 

**ITALY ITALIE** 

Ms Giuliana De FRANCESCO

Delegate for the follow up of cooperation with the Council of Europe

WL/LDT: English International Relations Unit

Ministry for cultural heritage, cultural activities and tourism

Via del Collegio Romano 27-00186 ROMA E-mail: giuliana.defrancesco@beniculturali.it

**KAZAKHSTAN KAZAKHSTAN** 

LATVIA **LETTONIE** 

**Ms Jolanta TREILE** Director of Cultural Policy Department - Ministry of Culture of the Republic of Latvia

WL/LDT: English Kr. Valdemara iela 11a - RIGA LV 1364

> Tel: +371 67 33 02 45 E-mail: jolanta.treile@km.gov.lv

**LIECHTENSTEIN LIECHTENSTEIN** 

Mr Hansjörg FROMMELT

Office of Cultural Affairs WL/LDT: English

Head of Division

Messinastrasse 5, FL - 9495 TRIESEN

Tel: +423 236 75 31 E-mail: hansjoerg.frommelt@llv.li

LITHUANIA LITUANIE

Chef du Service des Relations internationales et de l'Information **Mr Alfredas JOMANTAS** 

WL / LDT: Français Département du Patrimoine - Ministère de la Culture

Snipiskiu 3 - 2600 VILNIUS

Tel: +370 52 72 40 84 E-mail: a.jomantas@heritage.lt

LUXEMBOURG **LUXEMBOURG** 

Mr Alex LANGINI Ministère de la Culture

4 Boulevard Roosevelt - 2912 LUXEMBOURG WL / LDT: Français

> Tel: +352 247 866 66 E-mail: alex.langini@mc.etat.lu

Conseiller de direction adjoint - Ministère de la Culture **Ms Barbara ZECHES** 

WL / LDT: Français 4 Boulevard Roosevelt - 2912 LUXEMBOURG

> Tel: +352 247 86616 E-mail: barbara.zeches@mc.etat.lu

**MALTA MALTE** 

**REPUBLIC OF MOLDOVA REPUBLIQUE DE MOLDOVA** 

Mr Andreï CHISTOL Head of Division for International Cooperation

WL/LDT: English Ministry of Culture

Piata Marii Adunari Nationale 1 - 2033 CHISINAU

Tel: +373 22 23 34 33 E-mail: andrei.chistol@yahoo.com

**MONACO MONACO**  MONTENEGRO MONTENEGRO

Mrs Nevena DAKOVICSenior advisor - Directorate for Planning areaWL/LDT: EnglishMinistry of Sustainable Development and Tourism

IV Proleterske 19 – Podgorica 81 000

Tel: +382 (0) 20 446 304 E-mail: <u>nevena.dakovic@mrt.gov.me</u>

NETHERLANDS PAYS-BAS

Mr Peter VAN DIJK Senior Policy Advisor - Ministry of Education, Culture and Science

WL/LDT: English International Policy Department

Postbus 16375 - 2500 BJ DEN HAAG

Ms Flora VAN REGTEREN ALTENA Senior Policy Advisor - Ministry of Education, Culture and Science

WL/LDT: English

Department for Arts and Heritage

Postbus 16375 - 2500 BJ DEN HAAG

Tel: + 31 6 468 49 395 E-mail: <u>f.altena@minocw.nl</u>

NORWAY NORVEGE

Ms Liv Kirstine MORTENSEN Senior Advisor

WL/LDT: English Department of Planning – Norwegian Ministry of Local Government and

Modernisation

P.O. Box 8112 Dep - 0032 OSLO

Tel: +47 22 24 59 19 E-mail <u>lkm@kmd.dep.no</u>

POLAND POLOGNE

Ms Hanna JEDRAS Chief Expert - Department of International Relations

WL/LDT: English Ministry of Culture and National Heritage

15/17 Krakowskie Przedmieście Street - 00-571 WARSAW

Ms Małgorzata FOKT WILLMANN Expert - Department of Protection of Monuments

WL/LDT: Français Ministry of Culture and National Heritage

Ksawerow 12 – 02-656 WARSAW

PORTUGAL PORTUGAL

Mrs Maria-José FESTAS Senior Advisor - Direção-Geral do Território

WL/LDT: Français Ministry of Environment, Spatial Planning and Energy

Rua Artilharia Um, 107 - 1099-052 LISBOA

Tel: +351 21 381 96 75 E-mail: gabdg@dgterritorio.pt

Mr Luis PINHO LOPES Architect - Direção Geral do Património Cultural

WL/LDT: English / French Palacio Nacional de Ajuda – 1349 -021 LISBOA

ROMANIA ROUMANIE

Ms Simina-loana STOICESCU Permanent Representation of Romania to the Council of Europe

64, allée de la Robertsau - 67000 Strasbourg

Tél.: 03 88 37 01 60/03 88 37 92 21 E-mail : <a href="mailto:reprocoe@fr.oleane.com">reprocoe@fr.oleane.com</a>

RUSSIAN FEDERATION FEDERATION DE RUSSIE

Ms Olga ANDONIEVA Deputy Director of the Department for International Cooperation of the Ministry

of Culture of the Russian Federation

Tel.: 7 495 62 943 94 E-mail: olga.andonieva@mkrf.ru

Mr Eduard RYZHKIN Deputy to the Permanent Representative of the Russian Federation

to the Council of Europe.

**SAN MARINO SAINT-MARIN** 

**SERBIA SERBIE** 

Ms M.Sc Ivana ZECEVIC

WL/LDT: English

Department for international Cooperation, European Integration and Projects

Vlajkovićeva 3 – 11 000 BELGRADE

Tel: (+381) 11 3398 908 E-mail: ivana.zecevic@kultura.gov.rs

Ms Asja DRACA MUNTEAN

Senior Advisor

Senior Advisor

WL/LDT: English Department for international Cooperation, European Integration and Projects

Vlajkovićeva 3 – 11 000 BELGRADE

Tel: (+381) 11 3398 908 E-mail: asja.draca@kultura.gov.rs

**SLOVAK REPUBLIC REPUBLIQUE SLOVAQUE** 

Ms Božena KRÍŽIKOVÁ

WL/LDT: English

Director General of the Section of international co-operation - Ministry of Culture

E-mail: bozena.krizikova@culture.gov.sk

Ms Pavlina MISIKOVA Ministry of Environment – Environmental Policy Department

Namestie L. Stura 1 – 812 35 Brastislava WL / LDT : English

> Tel: + 421 2 59 56 2417 E-mail: pavlina.misikova@enviro.gov.sk

**SLOVENIA SLOVENIE** 

Ms Kristina PLAVŠAK KRAJNC Ministrstvo za kulturo/Ministry of Culture

> Služba za evropske zadeve in mednarodno sodelovanje/ Office for European Affairs and International Cooperation Maistrova 10, 1000 Ljubljana, Republic of Slovenia

Tel: (+386 1) 369 5989 E-mail: kristina.plavsak-krajnc@gov.si

**SPAIN ESPAGNE** 

Mrs Pilar BARRACA de RAMOS

Counsellor

WL/LDT:English

Analysis Unit Cultural Routes CoE

Subdirección General de Protección de Patrimonio Histórico

Ministerio de Educación, Cultura y Deporte, Plaza del Rey N°1 28004 MADRID

Tel: +34 91 701 74 38 Email: pilar.barraca@mecd.es

Mrs Ana LABORDE MARQUEZE Archaeologist and Conservator

> Spanish Institute of Cultural Heritage C/ Pintor El Greco 4 – 28 040 MADRID

Tel: +34 91 550 45 53 E-mail: ana.laborde@mecd.es

**SWEDEN SUEDE** 

**Mrs Pia ERSON** Director - Ministry of Culture - Division for the Arts WL/LDT: English Government Officies - SE-103 33 STOCKOLM

Tel: +46 8 405 13 19 E- mail: <a href="mailto:pia.erson@regeringskansliet.se">pia.erson@regeringskansliet.se</a>

Mrs Anita BERGENSTRAHLE-LIND Head of International Policy and Cooperation - Swedish National Heritage Board

Mobile: +46 70 883 80 29 E-mail: anita.bergenstrahle-lind@raa.se WL/LDT: English

**Mr Leif GREN** Senior Advisor Swedish National Heritage Board

WL/LDT: English E-mail: <a href="mailto:leif.gren@raa.se">leif.gren@raa.se</a> SWITZERLAND SUISSE

Mme Julia DAO Collaboratrice scientifique - Département fédéral de l'intérieur (DFI) – WL/LDT: English/French Office fédéral de la culture (OFC) - Section culture et société - Affaires

internationales

Hallwylstrasse 15 - CH-3003 BERNE

Tel: +41 (0)31 323 72 60 E-mail: <u>Julia.Dao@bak.admin.ch</u>

Mr Carlo OSSOLA Collaborateur scientifique - Département fédéral de l'Environnement, des

Transports, de l'énérgie et de la Communication (DETEC) - Office fédéral de

l'environnement (OFEV) – Division Ecosystèmes, Espèces, Paysages

Worblentalstrasse 68 - CH-3063 Ittigen

Tel: +41 (0)31 322 93 73 E-mail: <u>carlo.ossola@bafu.admin.ch</u>

WL/LDT: English/Français

"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA" "L'EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE"

Ms Jovana GJORGJESKA Deputy Head of Department for Eurointegration

WL/LDT: English Ministry of Culture
Republic of Macedonia

Tel: +389 2 3207 443 E-mail: jovanagj@kultura.gov.mk

TURKEY

Ms Başak ÖNSAL DEMIR Coordinator - Ministry of Culture and Tourism

WL/LDT: English

Directorate of Foreign Relations and EU coordination
Ismet Inönü Cad.No 5 Asma Kat A-14 Emek – ANKARA

Tel: +90 (312) 212 2199 E-mail: basak.onsal@kulturturizm.gov.tr

Ms Seda IMAMOGLU Ministry of Culture and Tourism

WL/LDT: English Directorate of Foreign Relations and EU Coordination

Ismet Inönü Cad. No :5 Asma Kat A-14 Emek – ANKARA

Tel: +90 (312) 212 21 99 E-mail: <a href="mailto:seda.surucu@kulturturizm.gov.tr">seda.surucu@kulturturizm.gov.tr</a>

UKRAINE UKRAINE

Ms Svitlana FOMENKO Head of International Cooperation Department

WL/LDT: English / French Ministry of Culture of Ukraine

Tel: +38 044 234-79-01 E-mail: <a href="mailto:fomenko@mincult.gov.ua">fomenko@mincult.gov.ua</a>

UNITED KINGDOM ROYAUME-UNI

Mr Roger HIGGINSON Head of EU & International Unit - Department for Culture, Media, & Sport

WL/LDT: English 100 Parliament Street – London SW1A 2BQ

Tel: +0207-211-6122 E-mail: Roger.Higginson@Culture.gsi.gov.uk

<u>Other Participants</u> <u>Autres Participants</u>

Parliamentary Assembly of the CoE Assemblée Parlementaire du CdE

Mr Roberto FASINO Head of the Culture, Social and Sustainable Development Department /

Chef du Service de la Culture, des questions sociales et du développement durable

E-mail: <a href="mailto:roberto.fasino@coe.int">roberto.fasino@coe.int</a>

Congress of Local and Regional Authorities of the CoE Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du CdE

Apologised for absence

Conference of INGOs of the Council of Europe Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Mr Patrice COLLIGNON Director – Ruralité –Environnement – Développement – R.E.D.

WL/LDT: Français Rue des Potiers 304, B-6717 Attert

E-mail: red@ruraleurope.org

**European Commission** 

Ms Erminia SCIACCHITANO

Policy Officer – Culture - Heritage, Economy of Culture

WL/LDT: English European Commission

Directorate-General for Education and Culture (DG EAC) Unit E& - Culture policy and intercultural dialogue

Rue Joseph II 70 (J 70) Office 01/59

B-1049 Brussels/Belgium

Tel.: +32 229 92647 E-mail Erminia.SCIACCHITANO@ec.europa.eu

<u>Observers</u> <u>Observateurs</u>

#### **European Network of Cultural Administration Training Centres - ENCATC**

Réseau Européen des Centres de Formation d'Administrateurs Culturels

Apologised for absence

**European Association of Archaeologists EAA** 

Association Européenne des Archéologues

Mr Friedrich Lüth President of the European Association of Archaeologists

WL/LDT : English c/o CAS

Letenská 4

118 01 Praha 1 - Czech Republic

E-mail: <a href="mailto:president@e-a-a.org">president@e-a-a.org</a>
E-mail: <a href="mailto:friedrich-lueth@dainst.de">friedrich-lueth@dainst.de</a>

Europae Archaeologiae Consilium - EAC

Mr Adrian OLIVIER Tel: +44 788 191 3644 E-mail: adrian.olivier@btinternet.com

WL/LDT: English

**Europa Nostra** 

Apologised for absence

International Council on Monuments and Sites - ICOMOS Conseil International des Monuments et des Sites

Mr Francesco CARUSO Member of ICOMOS executive committee and Vice-President of ICOMOS Italy

WL / LDT: Français 49-51 rue de la Fédération – 75 015 Paris - FRANCE

Tel: +33 1 45 67 67 70 E-mail: francesco.caruso@icomos.org

E-mail: francescocaruso@hotmail.it

International Federation of Landscape Architects - IFLA Europe Fédération Internationale des Architectes Paysagistes

Mme Marina CERVERASecrétaire Générale de la région européenne - IFLA EuropeWL/LDT : FrançaisAvenue Louise, 149/24, 12ème étage - 1050 Bruxelles - Belgique

Tel: +32 497 630 550 E-mail: <a href="mailto:ifla\_europ@skynet.be">ifla\_europ@skynet.be</a>

 $\pmb{\text{E-mail}: \underline{\text{mcerveraalonsodemedina@gmail.com}}}$ 

European Council of Landscape Architecture Schools - ECLAS Conseil Européen des Ecoles d'Architectes Paysagistes -CEEAP

Pr. Ingrid SARLÖV HERLIN Landscape Architect, Dr., Professor of Landscape Planning

WL/LDT: English Department of Landscape Architecture, Planning and Management

SLU, PO box 58, SE 230 53 Alanarp- Sweden

Tel: +46 404 15 407 E-mail: <u>ingrid.sarlov-herlin@slu.se</u>

Dr Sabine BOUCHE-PILLON

WL/LDT: Français

Maître de Conférence, Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage

9 rue de la Chocolaterie 41 000 Blois – France

#### **European Council of Town Planners ECTP**

Conseil Européen des Urbanistes

M. Luc-Emile BOUCHE-FLORIN

WL/LDT: Français

Honorary President of the European Council of Spatial Planners

Official representative of ECTP to the Council of Europe CEMAT, CDCPP and

European Landscape Convention - Enseignant à Paris IV Sorbonne

Président de l' AGBF & H2L2 Urban-Concept

Vice-Président de la SFU-Société Française des Urbanistes Architect DPLG - Urbaniste/Spatial Planner ENPC-OPQU

9 rue de Limoges - 78000 Versailles - France

Tel: +33 (0)1.39.02.35.30 E-mail: <a href="mailto:boucheflorin@urban-concept.eu">boucheflorin@urban-concept.eu</a>

HEREIN AISBL HEREIN AISBL

Ms Jelka PIRKOVIC Director General

Institute for the Protection of Cultural Heritage of Slovenia

Metelkova 6, SI - 1000 LJUBLJANA

**Experts** 

Mr Andreas WIESAND Executive Director, ERICarts / Co-Editor of the CoE / ERICarts "Compendium"

European Institute for Comparative Cultural Research GmbH (ERICarts)

Irmintrudisstr.17 - 53 111Bonn - GERMANY

E-mail: wiesand@ericarts.org

Ms Divina MEIGS Professor – Sorbonne University

Paris – FRANCE E-mail: <a href="mailto:divina.meigs@orange.fr">divina.meigs@orange.fr</a>

HEREIN NETWORK Coordinator RESEAU HEREIN Coordinateur

**Dr Oliver MARTIN** Sektionschef

Eidgenössisches Departement des Innern EDI

Bundesamt für Kultur BAK

Sektion Heimatschutz und Denkmalpflege

Hallwylstr. 15, CH-3003 Bern

Tel. +41 58 462 44 48 E-Mail: oliver.martin@bak.admin.ch

# Council of Europe Secretariat

# Secrétariat du Conseil de l'Europe

Democratic Governance Directorate Direction de la Gouvernance Démocratique

Mrs Claudia LUCIANI Director / Directrice (<u>claudia.luciani@coe.int</u>)

Democratic Institutions and Governance Department Service des Institutions et de la Gouvernance démocratiques

Mr Alfonso ZARDI Head of Department / Chef de service (alfonso.zardi@coe.int)

Managing Diversity Division Di

Mr Gianluca SILVESTRINI Head of Division / Chef de Division (gianluca.silvestrini@coe.int)

Mr Mikhael de THYSEPrincipal Administrator / Administrateur principal (<a href="mikhael.dethyse@coe.int">mikhael.dethyse@coe.int</a>)Mrs Madelena GROSSMANNPrincipal Administrator / Administratrice principale (<a href="madelena.grossmann@coe.int">madelena.grossmann@coe.int</a>)

Mr Hakan SHEARER DEMIR Team Leader, JP - EU/COE Support to the Promotion of Cultural Diversity

(hakan.demir@coe.int)

Mrs Alison HELM Principal Administrative Assistant (alison.helm@coe.int)

Ms Agathe ANDRE-WILSON Assistant (agathe.andre-wilson@coe.int)

Landscape Division Division du Paysage

Mrs Maguelonne DEJEANT-PONS Head of Division / Chef de Division (maguelonne.dejeant-pons@coe.int)

Ms Pascale DORE Assistant (pascale.dore@coe.int)

Culture and Democracy Division Culture et Démocratie

Mrs Kathrin MERKLEHead of Division / Chef de Division (<a href="mailto:kathrin.merkle@coe.int">kathrin.merkle@coe.int</a>)Ms Siobhan MONTGOMERYSenior Project Adviser (<a href="mailto:siobhan.montgomery@coe.int">siobhan.montgomery@coe.int</a>)

Ms Pascale DORE Assistant (pascale.dore@coe.int)

Ms Katharina FOUQUET Administrative Assistant JP European Academic Network on Romani Studies

(katharina.fouquet@coe.int)

Partial Agreement "Eurimages" Accord Partiel "Eurimages"

Ms Alessia SONAGLIONI Project Manager (alessia.sonaglioni@coe.int)

Democratic Initiatives Initiatives Démocratiques

Mr Eladio FERNANDEZ-GALIANO Head of Department / Chef de service (eladio.fernandez-galiano@coe.int)

Interpreters Interpretes

Mme Angela BREWER Mr Luke TILDEN Mme Marie-José HALT Mme Nadine KIEFFER

#### ANNEXE II

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE SECRETARIAT
- 2. PRESENTATION PAR LE SECRETARIAT DES NOUVEAUX MANDATS DU CDCPP ET DU CPP-CINE
- 3. ELECTIONS DU PRESIDENT / DE LA PRESIDENTE, DU VICE-PRESIDENT / DE LA VICE-PRESIDENTE ET DES MEMBRES DU BUREAU
  - Désignation d'un Rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes
  - Désignation d'un membre du CDCPP qui participera au Conseil de Direction de l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels
- 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 5. PROGRAMME D'ACTIVITES EN 2013
- 5.1 Rapport sur la mise en œuvre du Programme d'activités en 2013
- 5.2 Examen des travaux du CDCPP par le Comité des Ministres
- 5.3 Informations concernant d'autres organes du Conseil de l'Europe
- 6. PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITES POUR 2014-2015

#### Résultats attendus du CDCPP en ligne avec le nouveau Mandat

- 6.1 Les Etats membres sont assistés dans l'élaboration de politiques démocratiques dans les domaines de la culture, du patrimoine et du paysage par le biais de l'examen des politiques thématiques ainsi que les systèmes d'information suivants : le Compendium, HEREIN, ELCIS et CultureWatchEurope.
- 6.2 Des suites sont données à la 10e Conférence des ministres de la Culture du Conseil de l'Europe « La gouvernance de la culture : promouvoir l'accès à la culture », notamment par l'élaboration de (a) deux lignes directrices (documents sur les orientations politiques) relatives aux mesures à prendre concernant l'impact de la numérisation sur la culture, ainsi qu'un (b) cadre d'indicateurs pour mesurer les répercussions des activités culturelles sur la démocratie et les bénéfices économiques du financement de la culture.
- 6.3 Examen d'une révision de la Convention européenne sur la coproduction cinématographique à soumettre au Comité des Ministres.
  - Sélection des experts pour réviser la Convention
- 6.4 Elaboration de deux projets de recommandations favorisant la mise en œuvre des conventions relatives au patrimoine culturel et au paysage, pour adoption par le Comité des Ministres.
- 6.5 Préparation de la 8e Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage en 2015
  - Suites au point discuté lors de la réunion du Bureau du CDCPP concernant une éventuelle adoption d'un protocole d'amendement de la Convention européenne du Paysage
- 6.6 Recensement des meilleures pratiques en matière d'amélioration des lieux de vie, de l'inclusion sociale et de la qualité de vie, conformément à la Convention de Faro et à la Convention européenne du paysage, afin de les diffuser largement au sein des Etats membres.
  - Mise en œuvre du Plan d'action pour la Convention de Faro
  - Mise en œuvre du Programme de travail pour la Convention Européenne du Paysage

- 6.7 Examen des enseignements tirés des projets pilotes sur le patrimoine culturel et naturel réalisés sur le terrain en Europe du Sud-Est, dans le Caucase, dans la région de la mer Noire et dans une sélection d'Etats membres de l'Union européenne, et élaboration de lignes directrices.
- 6.8 Adoption de recommandations relatives à l'attribution du Prix européen du paysage, pour examen par le Comité des Ministres.
- 7. PARTENARIATS STRATEGIQUES AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS
- 8. DIVERS
- 9. DATE DE LA PROCHAINE REUNION
- 10. ADOPTION DU RAPPORT ABREGE DE LA REUNION

### ANNEXE III

## CONSEIL DE L'EUROPE COMITE DES MINISTRES

# Projet de Recommandation CM/Rec(2014)... du Comité des Ministres aux Etats membres sur la promotion de la sensibilisation au paysage par l'éducation

(adoptée par le Comité des Ministres le ... 2014, lors de la ... e réunion des Délégués des Ministres)

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, conformément aux termes de l'article 15.*b* du Statut du Conseil de l'Europe,

Considérant que le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres, afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun ;

Eu égard à la Convention européenne du paysage (STE n° 176), adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 19 juillet 2000, ouverte à la signature des Etats membres du Conseil de l'Europe à Florence le 20 octobre 2000 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2004 ;

Soucieux de parvenir à un développement durable fondé sur un équilibre harmonieux entre l'environnement, les besoins sociaux, la culture et les activités économiques, pour une meilleure qualité de vie ;

Notant que le paysage participe de manière importante à l'intérêt général sur les plans culturel, écologique, environnemental et social, et qu'il constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont la protection, la gestion et l'aménagement peuvent contribuer à la création d'emplois ;

Conscient que le paysage concourt à l'élaboration des cultures locales et régionales, et qu'il représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe, contribuant à l'épanouissement des êtres humains et à la consolidation de l'identité européenne ;

Reconnaissant que le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et ruraux, dans les territoires de grande qualité ou dans les territoires dégradés, dans les espaces reconnus comme étant remarquables comme dans ceux du quotidien :

Notant que les évolutions des techniques de productions agricole, sylvicole, industrielle et minière, l'expansion des zones urbaines et des réseaux d'infrastructures, l'accroissement des activités de transport, de tourisme et de loisirs, et, plus généralement, les changements économiques mondiaux continuent, dans beaucoup de cas, à accélérer la transformation des paysages ;

Désirant répondre à la demande du public de bénéficier de paysages de qualité et de jouer un rôle actif dans la gestion des paysages ;

Persuadé que le paysage constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social, et que sa protection, sa gestion et son aménagement impliquent des droits et des responsabilités pour chacun ;

Reconnaissant que la qualité et la diversité des paysages européens constituent une ressource commune et qu'il est important de collaborer en vue de sa protection, de sa gestion et de son aménagement ;

Considérant les finalités de la Convention européenne du paysage et désireux d'en favoriser la mise en œuvre ;

Se référant à l'article 6.B de la Convention européenne du paysage relatif aux mesures particulières pour la formation et pour l'éducation, selon lequel « Chaque Partie s'engage à promouvoir : [...] des enseignements scolaires et universitaire abordant, dans les disciplines intéressées, les valeurs attachées au paysage et les questions relatives à sa protection, à sa gestion et à son aménagement » :

Rappelant les principes de la Recommandation CM/Rec(2008)3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, selon lesquels les curricula scolaires devraient encourager la sensibilisation et la sensibilité au paysage ;

Vu ses recommandations antérieures :

- concernant une meilleure sensibilisation à l'Europe dans les écoles secondaires (Recommandation n° R (83) 4);
- sur le rôle de l'école secondaire dans la préparation des jeunes à la vie (Recommandation n° R (83) 13);
- sur l'aide à la création artistique (Recommandation n° R (85) 6);
- sur l'enseignement et l'apprentissage des droits de l'homme dans les écoles (Recommandation n° R (85) 7);
- sur le rôle des musées en matière d'éducation, d'information et de formation à l'environnement (Recommandation n° R (90) 18) ;
- relative à la pédagogie du patrimoine (Recommandation n° R (98) 5);
- en vue d'assurer une éducation de qualité (Recommandation CM/Rec(2012)13).

Considérant qu'une des missions de l'éducation est de former la jeunesse à la citoyenneté et à la démocratie, et de lui donner les capacités d'agir en ce sens ;

Affirmant que les actions d'éducation dans le domaine du paysage représentent un moyen privilégié de donner un sens à l'avenir ;

Recommande aux gouvernements des Etats membres Parties à la convention d'adopter les mesures législatives, réglementaires, administratives, financières et autres mesures appropriées pour initier ou pour développer des actions d'éducation et de sensibilisation des jeunes au paysage, en se référant aux principes énoncés en annexe à la présente recommandation.

## Annexe à la Recommandation CM/Rec(2013)...

#### I. Principes et propositions

## a. Principes généraux concernant le processus d'enseignement et d'apprentissage

Le thème du paysage tel que considéré par la Convention européenne du paysage¹ présente de multiples intérêts pour l'éducation des élèves et constitue pour eux un moyen important de se familiariser avec leur environnement considéré comme leur espace de vie et de le comprendre. Il s'agit de faire découvrir aux élèves le rôle de chacun comme habitant du paysage qui les entoure, comme gardien de son identité et de sa culture et comme protagoniste conscient de son développement futur.

Il est donc nécessaire que les enfants, citoyens de demain, puissent développer les connaissances et la compréhension nécessaires pour apprendre à prendre soin de cette source et ressource et pour comprendre quels sont les meilleurs moyens de contribuer à protéger, gérer et aménager le paysage pour les générations actuelles et futures.

Il est nécessaire d'introduire de manière graduelle, à tous les niveaux du cursus scolaire, une connaissance de base du paysage, afin de montrer aux élèves que le paysage n'est pas uniquement l'aspect visuel d'un lieu, mais qu'il est une entité territoriale où de nombreux facteurs naturels et humains interagissent. Le paysage devrait, par conséquent, être étudié dans sa complexité à travers les processus évolutifs qui le modifient.

La méthode éducative devrait être fondée, en premier lieu, sur une observation directe, une participation active de recherche-découverte du paysage. Les sorties scolaires devraient être l'occasion de faire comprendre, par l'observation directe, que le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

Les élèves, à tous les niveaux d'éducation, devraient se voir offrir des possibilités d'éducation au paysage portant sur des thèmes adaptés à leur âge et à leur expérience.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'article 1, a. de la Convention européenne du paysage donne la définition suivante du paysage : « 'Paysage' désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

# b. Propositions adressées aux autorités publiques pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, à travers la promotion de l'éducation au paysage

Les autorités compétentes sont invitées :

- à introduire dans les programmes de l'école primaire et secondaire l'enseignement du paysage pour permettre aux élèves d'acquérir la connaissance du paysage et la compréhension de ses valeurs, de ses caractéristiques, de son importance et de son rôle quant à la qualité du cadre de vie des populations;
- à promouvoir des enseignements scolaires caractérisés par des activités nécessaires à la compréhension et à la connaissance du paysage ;
- à encourager la connaissance et la compréhension des élèves non seulement du paysage dans lequel ils vivent, mais aussi d'autres paysages aux caractéristiques et aux qualités différentes;
- à encourager les élèves, déjà à partir du secondaire, à participer et à présenter des propositions de projets et de plans pour protéger, gérer ou aménager le paysage dans lequel ils vivent ;
- à promouvoir une formation adéquate des enseignants afin de développer leur aptitude à transmettre aux élèves sur l'acquisition de connaissances fondamentales à la compréhension du paysage.

#### II. Mise en œuvre de la sensibilisation au paysage par l'éducation

L'éducation au paysage, interdisciplinaire par nature, devrait être promue dans le cadre des disciplines scolaires à tous niveaux et dans tout type d'enseignement, qu'il soit formel, non formel ou informel, en y étant intégrée, en considérant les dispositions qui suivent :

- le développement de services pédagogiques dans les organismes responsables du paysage devrait être encouragé;
- des ateliers et des stages de formation, théorique et pratique, associant le personnel enseignant et des professionnels devraient être, dans la mesure du possible, organisés;
- un partenariat pour les activités d'éducation au paysage devrait être institutionnalisé entre les ministères intéressés, si possible en utilisant les structures existantes ;
- il y aurait lieu d'encourager et de faciliter les initiatives prises par les établissements scolaires, par les professionnels du paysage et les associations pour autant qu'elles répondent aux définitions et aux objectifs de la Convention européenne du paysage;
- il s'avérerait souhaitable que les ministères et/ou partenaires compétents procèdent à l'évaluation des actions ou initiatives d'éducation au paysage, en prenant spécialement en considération les résultats scolaires.

#### III. Documentation et matériel

Les autorités et ministères compétents, dans chaque Etat, devraient être incités à réaliser ou à faire réaliser du matériel pédagogique relatif au paysage s'il n'existe pas déjà. Il serait utile que des spécialistes du paysage et de l'éducation préparent ensemble un manuel des méthodes de diffusion des connaissances utiles à l'activité des enseignants dans ce domaine particulier.

Les actions d'éducation au paysage devraient bénéficier des nouvelles technologies disponibles en matière d'information et de communication. Il serait utile de fournir aux écoles du matériel et des équipements audiovisuels utiles au développement et à la mise à jour des connaissances des paysages.

Un échange d'expériences et une meilleure diffusion multilatérale des informations sur l'éducation au paysage devraient être assurés au moyen du Système d'information de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe.

\* \* \*